

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Février 2006 - n° 99

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS : L'AVEYRON S'ORGANISE

Perspectives



La "Nationale 140"
est devenue la
"Départementale 840"

Janvier 2006

sur "l'agenda RN 88"
de Jean Puech



10h30, Paris
à l'Hôtel Matignon,
réunion de travail
sur le dossier de
la RN 88 dans le cadre du
partenariat public-privé.

15h, Paris
Délégation Interministérielle
à l'Aménagement et à la
Compétitivité du Territoire
(DIACT - ex-DATAR),
réunion de travail avec le
délégué, Pierre Mirabaud.



15h30, Toulouse
Préfecture de
Région Midi-
Pyrénées, réunion
de travail sur le dossier
RN 88 avec le Préfet de
Région, Jean Daubigny.

SOMMAIRE

2 ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref

5 DOSSIER
Déchets

L'Aveyron s'engage

12 VISITE
Aménagement du Territoire

Visite du ministre
Christian Estrosi

14 PERSPECTIVES
Infrastructures Routières

La RN 140 devient
RD 840

16 L'AVEYRON
en cantons

18 EXPRESSION
libre

19 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Éditorial

Une action cohérente

L'action politique exige la cohérence. Elle est pour moi, depuis toujours, ancrée dans la vérité du terrain. La décentralisation est un grand pas en avant dans cette démarche de proximité.

Être à l'écoute des Aveyronnaises et des Aveyronnais constitue la première étape de mon engagement public.

Cet engagement, je tiens à le fortifier chaque jour de la substance profonde de nos territoires à travers les dossiers du Conseil général. Et, plus encore, en privilégiant les rencontres et le dialogue avec l'ensemble de nos compatriotes et leurs représentants. Cet engagement, je m'efforce également de le confronter à la réalité de la France et du monde. Développement

et rapidité des communications ont fait de la planète un environnement familier pour chacun d'entre nous. Nous ne pouvons rien négliger de ce qui se passe autour de nous.

Dans mes nombreuses rencontres avec les ministres et responsables nationaux, dans l'exercice de mon mandat de sénateur et dans les responsabilités que m'ont confiées mes collègues du Sénat aussi bien à l'Observatoire de la décentralisation qu'à l'assemblée parlementaire de l'OTAN, au Comité des régions de l'Union européenne, mon objectif est de travailler pour l'Aveyron.

Jean Puech

Jean Puech à Millau auprès des acteurs du secteur médico-social

Le président du Conseil général s'est rendu au Foyer Soleil et à l'Union des mutuelles millavoises à l'invitation de Jean-Luc Gayraud.

Venu à Millau à l'invitation de Jean-Luc Gayraud, conseiller général de Millau-Est, pour inaugurer la Maison des services du Conseil général, Jean Puech a rencontré les acteurs du secteur médico-social. Avec l'Union des mutuelles millavoises, il a fait le point sur le projet de création de la résidence "Les cheveux d'ange". L'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), qui verra le jour dans les murs de l'ancien foyer

des jeunes travailleurs rénové, proposera 87 lits médicalisés.

Autre projet, porté par Aveyron santé, structure regroupant quatre mutuelles, l'extension de la clinique Saint-Côme. Dans la continuité du site actuel, rue du général Cossé, un nouveau bâtiment devrait être construit pour accueillir un bloc opératoire, un service ambulatoire ainsi qu'une unité de dialyse rénale. Cette dernière réalisation permettant la prise en charge locale de patients lourds aujourd'hui soignés à Rodez ou à Montpellier.

La visite du président du Conseil général passait aussi par le Foyer Soleil, premier foyer logement associatif à avoir reçu la labellisation "certification internationale ISO 9001 version 2000".



Jean Puech en visite au Foyer "Soleil", première structure du genre à être certifiée pour la qualité de ses prestations.

Convention de développement

Le Département et le Grand Rodez partenaires

La convention de développement entre le Conseil général et la Communauté d'agglomération du Grand Rodez, votée par le Département en juillet 2005, a été signée le 16 janvier 2006. L'objectif est de favoriser le développement économique, de renforcer l'attractivité territoriale et de conforter la qualité de vie.

Jean Puech, président du Conseil général, et Marc Censi, maire de Rodez et président de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez, ont signé, le 16 janvier dans les murs de l'Hôtel du Département, cette convention de développement.

Par rapport au contrat d'agglomération, elle élargit le partenariat aux domaines de compétences du Conseil général, notamment en ce qui concerne les volets routier et social. Si l'officialisation est intervenue en ce début d'année 2006, l'accord de partenariat remonte au mois de juillet 2005. Et dans les faits, il s'est déjà concrétisé par la participation du Conseil général au financement

de plusieurs projets structurants, déjà réalisés, en cours de réalisation ou à venir, sur le territoire du Grand Rodez : centre nautique du Pré Lamarque, salles polyvalentes de Sébazac, Luc-la-Primaube, Druelle, Sainte-Radegonde et du Monastère, pôle multimodal, développement de l'aéroport de Rodez-Marcillac...

Parmi les autres projets figurant dans cette convention de développement, notons le programme quinquennal d'aménagement routier (2004 - 2008), l'enjeu primordial de l'habitat, avec une dimension particulière accordée au logement social, ainsi que les volets social et culturel.



Marc Censi, maire de Rodez et président de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez et Jean Puech, président du Conseil général, à l'heure de la signature de la convention de développement unissant les deux institutions.

Salles-Curan, Millau

Les maisons des services officialisées

Les Maisons des services du Département fonctionnent maintenant depuis plusieurs mois à Millau, Villefranche-de-Rouergue et Salles-Curan. Celle d'Espalion sera ouverte d'ici la fin 2006. Après Villefranche-de-Rouergue en juillet dernier, les Maisons des services de

Salles-Curan et Millau ont été officialisées en janvier avec une visite de Jean Puech. Le président du Conseil général a rappelé devant les élus et responsables socio-économiques la volonté du Département d'être encore plus sur le terrain et sur l'ensemble des territoires aveyronnais.

Alain Cardron,

directeur général des services du Conseil général, chevalier de la Légion d'honneur



Alain Cardron, directeur général des services du Conseil général

Alain Cardron, directeur général des services du Conseil général depuis janvier 1987, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur lors de la promotion du 1^{er} janvier dernier.

M. Cardron a débuté sa carrière comme inspecteur des impôts.

Chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat porte parole du Gouvernement puis du ministre du Commerce extérieur (1974-1976), directeur de cabinet du préfet des Hautes-Alpes (1977) puis du préfet de l'Ain (1979), il est nommé sous-préfet de Florac en 1982 puis commissaire-adjoint de la République sous-préfet de Sarrebourg en 1982.

Après un passage en Guadeloupe comme secrétaire général aux affaires économiques, Alain Cardron revient en métropole en 1986 pour occuper le poste de chef de cabinet du ministre délégué de la Fonction publique et du Plan.

En annonçant cette nomination à ses collègues, le président Jean Puech a tenu à souligner les qualités d'homme et de fonctionnaire d'Alain Cardron.



Jean-Luc Gayraud, conseiller général de Millau-Est, Jacques Godfrain, député-maire de Millau, René Quatreffages, conseiller général de Nant, Jean Puech, président du Conseil général, Pierre Raynal, 1^{er} vice-président du Conseil général, Jean-Claude Luche, vice-président du Conseil général en compagnie d'élus du Conseil général des jeunes, lors de la cérémonie de présentation des vœux à Millau.

Les vœux décentralisés du Conseil général

Pour le Conseil général et son président Jean Puech, la tradition des vœux, version 2006, a été placée sous le signe de la proximité. Proximité avec les élus locaux, au premier rang desquels on trouvait les conseillers généraux. Proximité aussi et surtout avec les Aveyronnais et les Aveyronnaïses. Tout au long du mois de janvier, les vœux du Conseil général ont ainsi été décentralisés aux quatre coins du département. Une démarche hautement symbolique en ces temps de mise en place de l'acte II de la décentralisation.

> **Le 5 janvier à Millau**, dans l'ancienne chapelle de l'Hôtel-Dieu, Jean Puech a réaffirmé *"la volonté du Département d'être présent sur l'ensemble du territoire aveyronnais"*. Des propos qui prenaient toute leur valeur, une semaine plus tard, avec l'inauguration de la Maison des services installée place Bion-Marlavagne, dans les murs de l'ancienne gendarmerie.

> **Le 9 janvier à Salles-Curan**, Jean Puech s'est félicité *"que l'Aveyron ait à gérer une dynamique nouvelle symbolisée par un solde migratoire redevenu positif"*.

La foule des invités au centre culturel départemental à Rodez le 16 janvier



> **A Saint-Affrique, au Caveau le 11 janvier, et à Espalion, salle de la gare le 13**, dans deux des nouvelles antennes décentralisées du Conseil général, Jean Puech a rappelé que les principaux indicateurs du département (démographie, emploi, attractivité...) étaient passés au vert : *"C'est une renaissance pour le territoire aveyronnais"*. Une dynamique que le Conseil général entend entretenir et amplifier, dans le cadre de la feuille de route Aveyron 2011, en poursuivant notamment l'ouverture du département par l'aménagement des axes routiers et la généralisation de l'accès à la téléphonie mobile et à l'Internet haut débit.

> **Le 16 janvier à Rodez**, lors d'une cérémonie de vœux qui avait attiré grande foule, Alain Cardron, directeur général des services, a insisté sur les *"mérites d'une équipe vivante qui s'apprête à accueillir, dans le cadre de l'acte II de la décentralisation, 600 nouveaux agents"*. Jean Puech a quant à lui réaffirmé l'indispensable *"nécessité de dialogue entre tous les acteurs d'un développement qui doit profiter à tous les Aveyronnais"*.

> **Le 19 janvier à Villefranche-de-Rouergue**, le député-maire Serge Roques faisait aux invités les honneurs de la superbe chapelle des Pénitents Noirs restaurée.

Au cours de cet échange de vœux, le président du Conseil général a mis l'accent sur la place de la Bastide dans la "renaissance" des territoires aveyronnais.

> **Le 20 janvier à Decazeville**, Jean Puech a tenu à souligner l'importance du Bassin et de l'ensemble de l'Ouest Aveyron dans la dynamique de développement du département. Il a rappelé l'engagement du Conseil général sur la "RN" 140 (nouvelle RD 840) dont il est désormais propriétaire.

Déchets

L'Aveyron s'organise

Sous la surface herbeuse, quinze mètres de déchets à Villefanche-de-Rouergue. Entreposées à Viviez, des montagnes de polyéthylènes. Déversés dans un hangar à Bozouls, des monceaux de déchets industriels banals. Transporté par tapis roulant à Millau, le contenu de nos désormais familiers sacs jaunes destinés à la collecte sélective des ordures ménagères. Ces images peuvent suggérer la défaite face à notre production de déchets ; elles sont au contraire les signes visibles de la manière dont l'Aveyron prend en charge la nécessité de faire face.

Le "tout à la poubelle" et le "tout en décharge", c'est en effet terminé. C'est la loi qui l'impose mais aussi la conscience de chacun de sa responsabilité environnementale. Déclinée au niveau départemental, l'organisation de la collecte et du traitement des déchets se traduit par un Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés dont le suivi et l'application ont été confiés au Syndicat départemental des ordures ménagères (SYDOM) de l'Aveyron.



Un plan et un syndicat

La loi du 15 juillet 1975, modifiée en 1992, fixe le cadre réglementaire de l'élimination des déchets et de la récupération des matériaux. Objectif : diminuer sensiblement le volume des déchets stockés. Pour cela, recyclage, compostage et création d'énergie sont fortement encouragés, notamment financièrement. Ainsi, tout producteur d'emballages paie une taxe "recyclée" en soutien aux collectivités qui se lancent dans la collecte et le recyclage. Ce système est géré par Eco Emballages.

Dans chaque département, un plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés est mis en place. Sous la présidence du préfet, il le fut une première fois dans l'Aveyron en 1996, puis en décembre 2001. Depuis le 1^{er} janvier 2005, cette compétence relève du président du Conseil général. Une nouvelle commission du Plan est aujourd'hui à créer. C'est elle qui aura la charge de faire des propositions. Le Syndicat départemental des ordures ménagères

de l'Aveyron (SYDOM), créé par arrêté préfectoral en juillet 2000, est un syndicat mixte qui regroupe 59 collectivités adhérentes (19 communes, 39 établissements publics de coopération intercommunale, le Conseil général) et concerne 258 684 habitants (Capdenac et Causse-et-Diège adhérent au syndicat du Lot). Il est présidé par Jean-Luc Gayraud, conseiller général de Millau. Ces collectivités, lors de leur adhésion, ont transféré leur compétence traitement des déchets ménagers au SYDOM tout en conservant celle relative à la collecte. Il revient donc au SYDOM d'assurer la valorisation et l'élimination des déchets ménagers des collectivités membres, ceci en conformité avec le Plan départemental, et de favoriser la coordination de l'action des collectivités chargées de la collecte.

Des choix

Qu'en sera-t-il demain des déchets dans l'Aveyron ? Outre la réflexion menée concernant la solution de

traitement à adopter lorsque le centre de stockage du Burgas fermera, des réponses à d'autres questions sont recherchées. Elles concernent la mise en place d'un deuxième centre de tri, la mise en place d'un maillage du département en quais de transfert, un même coût de traitement en tous lieux de l'Aveyron et la gestion départementale des déchetteries (au nombre de 33 début 2006, l'objectif étant d'atteindre 44).

le Budget

Le SYDOM est financé par une cotisation des collectivités membres qui est de 0,625 euro par habitant pour le Conseil général, de 1,25 euro par habitant pour les autres adhérents qui versent également une contribution par tonne traitée. En 2005, 6,9 millions d'euros ont été consacrés au fonctionnement, 1,103 million à l'investissement.



Pierre-Marie Blanquet : "Compenser les inégalités par une solidarité nationale"

Pour Pierre-Marie Blanquet, président de la commission de l'environnement et du développement durable du Conseil général, conseiller général de Campagnac, le "problème majeur" qui se pose désormais dans le domaine de la protection de l'environnement est un problème financier.

"Si, insiste-t-il, dans les cinq ans à venir, les collectivités appliquent les normes qui leur sont imposées par la politique de l'eau, pour le traitement des déchets et l'assainissement, elles n'auront plus de marge de manœuvre financière". A ses yeux, il s'agit d'un problème de solidarité. "Le patrimoine local, estime-t-il, est certes localisé mais il appartient à la nation. Je revendique donc des aides différenciées selon la capacité financière

des collectivités mais aussi la fragilité et l'intérêt patrimonial de leur territoire". Illustration : "plus on se situe en amont d'un bassin versant et plus le milieu est fragile".

Il faut donc, selon M. Blanquet, "compenser ces inégalités par une solidarité nationale". Dans ce même esprit, il milite pour un label patrimoine vivant national ou européen.

Jean-Luc Gayraud : "Le sentiment du devoir accompli"

Jean-Luc Gayraud, président du Syndicat départemental des ordures ménagères (SYDOM) et conseiller général de Millau-est, le constate au cours de ces tournées départementales avec la casquette SYDOM : *"il n'y a pas de politique de droite ou de gauche lorsqu'il s'agit des déchets"*. Le SYDOM ayant été *"créé par des élus pour des élus"*, une seule question fondamentale rassemble : que faire des déchets dans l'Aveyron ? Alors que, remarque Jean-Luc Gayraud, l'État et ses représentants ont pour souci de faire respecter la loi – exemple : en veillant à ce que les décharges soient fermées comme prévu – le SYDOM, *"outil spécialisé voulu par les élus"*, a pour rôle de proposer des solutions de prise en charge de tous ces déchets qui ne sont plus déversés en décharge. *"Nous avons, souligne-t-il, une démarche très pragmatique"*. Après avoir effectué un état des lieux aveyronnais, il s'est agi pour le SYDOM de gérer la situation à court et moyen terme.



Et en ce début 2006, Jean-Luc Gayraud a *"le sentiment du devoir accompli"*. Le SYDOM a répondu à la plus grande partie des objectifs de départ : il est opérationnel, des solutions aveyronnaises à des coûts plutôt raisonnables par rapport à la moyenne nationale ont été apportées, autant pour le traitement que pour le tri, ceci grâce à *"la mutualisation des moyens"* permises par la structure départementale.

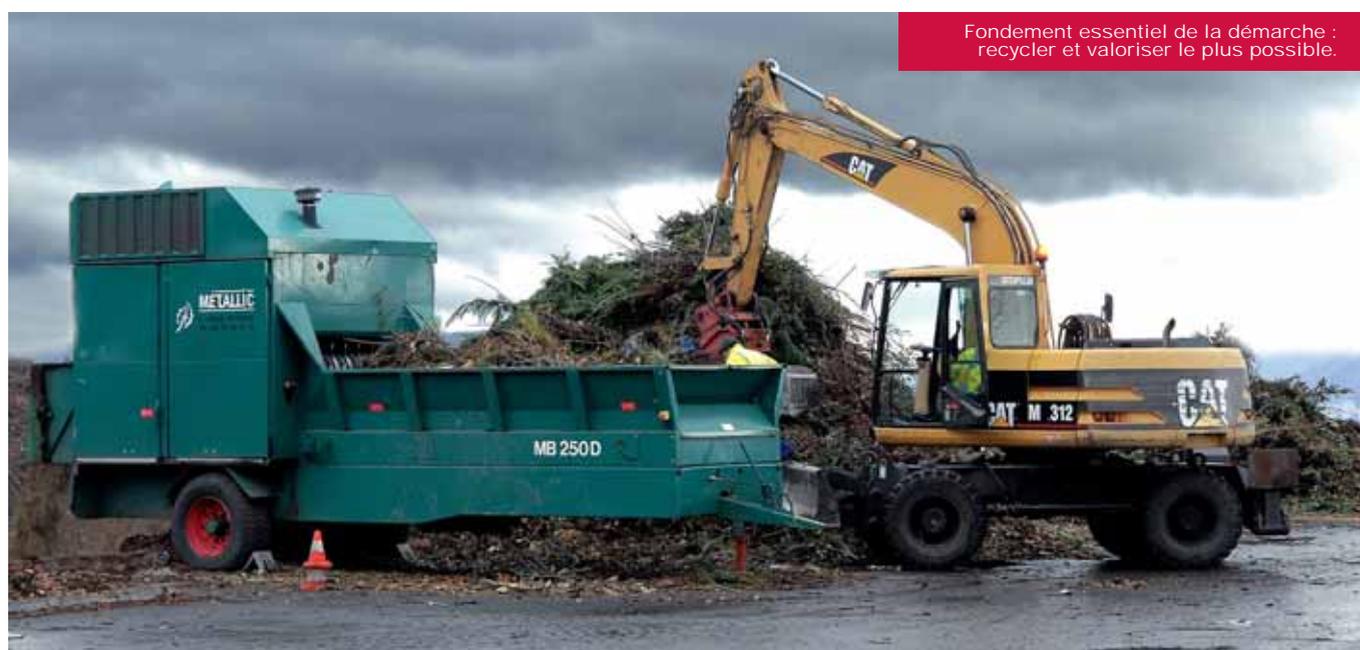
L'avenir, c'est que l'Aveyron soit autonome d'ici 2009 (année de fermeture programmée du centre de traitement du Burgas, sur le territoire du Grand Rodez), en

choisissant une solution de traitement des déchets ultimes qui soit valable pour les vingt prochaines années. Là réside une difficulté. En effet, alors que le Plan départemental de 1996 prévoyait l'incinération, que celui de 2001 optait pour trois centres de traitement des déchets ultimes, la donne aujourd'hui est totalement différente.

Aussi la question du choix de l'incinération ou de l'enfouissement se pose-t-elle à nouveau. Mais les élus ont été échaudés. Jean-Luc Gayraud cite deux exemples pour illustrer la prudence qui est de mise dans la prise de décision : celui des incinérateurs de Saint-Côme-d'Olt et de Camarès. Sur les conseils de l'État, remarque-t-il, les collectivités ont investi dans ces équipements, qu'il a ensuite fallu mettre aux normes avant que l'État ne décide qu'il était devenu indispensable de les fermer. *"Il est très difficile d'être sûr de prendre la bonne décision, celle qui ne soit pas une impasse technique"*.

Pragmatique il fut jusqu'à présent, pragmatique il sera : le SYDOM et les élus ne se lanceront *"pas au hasard"*. A ces réflexions Jean-Luc Gayraud ajoute un souhait : *"que l'État mette autant d'énergie à encourager les producteurs de déchets à essayer d'en réduire les quantités"* et à faire en sorte que leur traitement soit rendu plus facile.

Une question entre de nombreuses autres : pourquoi toutes les bouteilles en plastique ne sont-elles pas fabriquées avec un seul et même plastique ?



Fondement essentiel de la démarche : recycler et valoriser le plus possible.

En bref...

> Les déchets ultimes

Les déchets ultimes sont ceux que l'on ne sait, actuellement, ni valoriser ni recycler. Dans l'Aveyron, le Syndicat départemental des ordures ménagères (SYDOM) oriente les collectivités vers deux sites appelés centres de stockage des déchets ultimes (CSDU) : au Burgas, sur la commune de Sainte-Radegonde, et à Solozard, à Villefranche-de-Rouergue (lire l'article dans ce dossier).

Le centre du Burgas a été transféré en novembre 2003 par la communauté d'agglomération du Grand Rodez au SYDOM. C'est la société COVED qui le gère, par délégation de service public. D'une capacité de 87 000 tonnes par an, il sera fermé en 2009 à la demande du Grand Rodez. Il s'agit donc de lancer dès aujourd'hui la recherche d'un site d'environ 100 hectares susceptible de recevoir un nouveau CSDU.

> Les déchets valorisables

À la fin de cette année, 99% des Aveyronnais seront concernés par la collecte sélective. Si ce sont toujours les collectivités locales qui ont en charge l'organisation de cette collecte sur leur territoire, le SYDOM joue auprès d'elles un rôle de conseil et d'assistance. De plus, c'est lui qui gère l'unique centre de tri de l'Aveyron, celui de Millau. Le transfert de la communauté de communes de Millau Grands Causses au SYDOM a eu lieu le 1^{er} janvier 2004. Alors que 2800 tonnes y étaient triées en 2002, près de 8400 l'ont été en 2005. Des partenariats sont de plus établis avec des centres situés à proximité dans les départements limitrophes : Figeac pour l'Ouest Aveyron (3000 tonnes par an), Aurillac pour le Nord Aveyron (1000 tonnes par an).

> Eco-Emballages

Eco-Emballages verse une "prime" aux collectivités qui recyclent leurs déchets. Le SYDOM étant désormais l'interlocuteur unique pour un contrat départemental portant sur un tonnage important, les recettes perçues sont passées de 750 000 euros à 1,2 million (grâce au barème départemental).

Le "bonus" ainsi obtenu a été affecté au coût du tri facturé aux collectivités locales (80 euros hors taxe par tonne), désormais inférieur à celui des refus (les déchets placés dans les sacs jaunes mais qui ne sont pas recyclables) qui est de 90 euros.



> Déchets verts

Le SYDOM gère deux unités de valorisation des déchets verts : à Millau (1600 tonnes par an) et au Burgas (1500 tonnes par an).

L'entreprise Braley travaille actuellement à la recherche de processus de valorisation de ce produit (lire dans ce dossier). Par ailleurs, les particuliers peuvent obtenir des composteurs individuels à des tarifs avantageux grâce notamment aux subventions du Conseil général accordées aux collectivités locales.

> Transfert

Au Burgas, près de 3100 tonnes de déchets ménagers valorisables du Grand Rodez sont accueillis avant d'être transférés vers le centre de tri de Millau. À Millau, 12 500 tonnes de déchets ultimes sont reçus avant d'être transférés vers le centre de stockage du Burgas. Un maillage départemental de 7 autres quais de transfert va être réalisé.

> Décharges

Le SYDOM conseille et assiste les collectivités locales lors de la fermeture des décharges, en proposant des solutions de remplacement. Le syndicat considère qu'une quinzaine de ces décharges posent actuellement problème, recevant encore des déchets ménagers (le ministère de l'Environnement en a pointé une trentaine, ce qui placerait l'Aveyron – avec l'Hérault – parmi les très mauvais élèves du sud de la France). Selon le SYDOM, 86% des déchets ultimes aveyronnais sont traités selon les normes imposées. L'objectif 2006 est : zéro décharge sauvage.

> Journaux et magazines

Que faire des journaux et des magazines ? En centre de tri ou directement en container, comme le verre ? Cela suppose des équipements adaptés afin d'éviter qu'ils ne soient placés dans les sacs noirs. Dans ce cas, on obtient moins de papier à recycler et on doit couper plus d'arbres. Cela influence également sur le nombre de centres de tri à prévoir dans le département.

Centre de tri de Millau

8400 tonnes en 2005

Le centre de tri de Millau a été construit sur la zone des Fialets par la communauté de communes Millau Grands Causses en 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2004, c'est le Syndicat départemental des ordures ménagères (SYDOM) qui en assure la gestion. En 2001, l'exploitation a été confiée à une entreprise spécialisée, COVED Midi-Atlantique.

8400 tonnes ont été traitées en 2005. Pour assurer ce volume de travail, deux rotations quotidiennes sont organisées par onze personnes, auxquelles s'ajoutent un chef d'équipe et un agent d'accueil. Ponctuellement, une troisième équipe peut intervenir. Bouteilles de plastique clair, de plastique

coloré, opaque, cartonnets, briques alimentaires... sont triées par des agents postés de part et d'autre d'un tapis roulant. Tous

ces matériaux sont ensuite vendus à des repreneurs spécialisés.

Pour faciliter la compréhension du fonctionnement de ce centre, des visites sont organisées. Elles sont gratuites et durent environ une heure. En 2005, quelque 700 personnes ont ainsi été sensibilisées au tri et aux problèmes liés aux



Visiter le centre de tri de Millau permet d'avoir sous les yeux la quantité de déchets que nous produisons

déchets. Il est vrai qu'avoir sous les yeux la quantité de déchets produite suscite de nombreuses questions et une prise de conscience de la responsabilité de chacun.

Pour les visites (les particuliers peuvent être intégrés à un groupe), téléphoner au 05 65 61 40 31 ou au 06 72 51 26 52.

Solozard : de la décharge au centre de stockage des déchets ultimes

Décharge, centre d'enfouissement technique, centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) : l'évolution du langage traduit celle du traitement des déchets.

A Villefranche-de-Rouergue, la "décharge" de Solozard a été mise en conformité et le site réhabilité entre novembre 2003 et décembre 2004, ceci étant mené en collaboration par le SYDOM et la communauté de communes du Villefranchois. Ainsi, lorsqu'on arrive dans le bureau de l'agent de contrôle, face au quai de pesée des véhicules qui entrent et sortent, on ne soupçonne pas un instant que les surfaces enherbées de part et d'autre reposent sur une quinzaine de mètres de hauteur de déchets. Mais il n'a pas suffi de laisser

croître la végétation. Il s'est agi aussi et surtout de confiner, recueillir les rejets liquides et gazeux et se donner les moyens de contrôler. Aujourd'hui, les déchets sont déposés par couches, compactés, recouverts de terre dans de vastes "casiers" rendus imperméables d'une part par la nature du sol (argileux), d'autre part grâce aux barrières déposées en fond de casiers (argile bentonitique et membrane géotextile). De plus, un drain collecte les jus.

À l'entrée, les véhicules sont identifiés, pesés... afin de pouvoir facturer aux différents clients : communauté de communes du Villefranchois, du canton de Najac, du plateau de Montbazens, du Rignacois, SICTOM de Villeneuve, syndicat

mixte Ségala environnement mais aussi professionnels. Afin d'améliorer les conditions de stockage et réduire les nuisances, un réseau de nez (comme au Burgas) va être constitué en 2006 : les riverains seront mis à contribution pour signaler les variations des désagréments olfactifs. De plus, un portique de détection de non radioactivité des déchets va être installé et la pépinière départementale devrait terminer son étude sur les aménagements paysagers à réaliser.

A Solozard, les déchets sont enfouis et confinés.



SOPA VE

La boucle vertueuse

SOPA VE : société pour l'amélioration et la valorisation de l'environnement. Tout est dit, ou presque. SOPA VE a été créée en 1986 par la groupe UMICORE alors qu'il s'agissait de reclasser les salariés victimes de la fermeture notamment de Vieille Montagne dans le Bassin de Decazeville. Cette entreprise, installée à Viviez, a pour vocation le recyclage des films en polyéthylène (plus connu sous le nom de plastique) usagés.

Aujourd'hui leader français de cette filière, SOPA VE joue en Aveyron un rôle essentiel dans ce que l'on appelle la "boucle vertueuse". Les collectivités peuvent utiliser des sacs jaunes nécessaires à la collecte sélective fabriqués à partir de plastique recyclé. Et ce traitement peut être effectué indéfiniment.

Le polyéthylène utilisé par SOPA VE est issu de plusieurs sources : l'industrie avec les films de surpalétisation notamment (environ 3000 tonnes par an), l'agriculture avec les films agricoles (12 à 14 000 tonnes) et les déchets ménagers avec les sacs issus de la collecte sélective (2500 à 3000 tonnes). En deux ans, explique Michel Fabre, directeur général, le prix des films provenant de l'industrie a plus que quadruplé, la Chine étant très grosse demandeuse. Aussi SOPA VE ne traite-t-elle quasiment plus ces produits.

En revanche, les plastiques agricoles constituent son "approvisionnement stratégique", SOPA VE étant "le seul recycleur français capable de traiter tous les films quel que soit le degré de salissure et l'épaisseur". Bâche

d'ensilage, enrubanage des balles rondes, tunnels de maraîchage, film de paillage... sont autant de matériaux qu'il est possible de recycler bien que cela exige un gros travail préalable de nettoyage. Une interrogation existe toutefois quant à l'avenir. En effet, la collecte de ces plastiques est volontaire de la part des agriculteurs pour lesquels bon nombre d'organismes se chargent du regroupement.

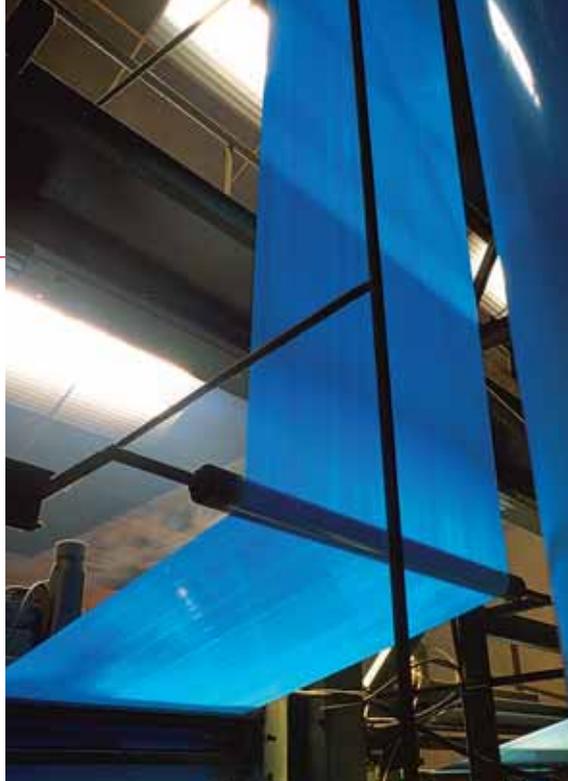
Mais il y a... déchet : sur 150 000 tonnes produites chaque année en France, 30 000 seulement sont récupérées. Sachant qu'il est strictement interdit de les enfouir ou de les brûler, qu'en est-il des 120 000 tonnes restantes ? Autre interrogation : la Chine ne va-t-elle pas s'intéresser également à ce matériau, ce qui provoquerait là aussi une hausse rédhibitoire ?

Sacs jaunes

Tout ce plastique est broyé, lavé, séché avant d'être utilisé pour fabriquer des granulés ensuite transformés en nouveaux films plastiques de diverses couleurs et épaisseurs selon l'usage auquel ils sont destinés.

Pour traiter les sacs issus de la collecte sélective, SOPA VE a mis au point un équipement spécifique, automatisé, destiné à séparer par flottation le plastique utilisable des autres.

Une cinquantaine de collectivités locales françaises travaillent avec



SOPA VE est la seule entreprise française capable de recycler tous les films en plastique, quels que soient leur degré de salissure ou leur épaisseur.

SOPA VE en lui livrant les sacs usagés et en lui achetant des sacs jaunes (bénéficiant au passage d'une TVA allégée à 5,5%). La moitié du chiffre d'affaires de SOPA VE (environ 9 millions d'euros au total en 2005) provient de ce marché, SOPA VE étant le leader français de la fourniture des sacs de collecte sélective aux collectivités locales. L'autre moitié du chiffre d'affaires est issue de la vente de sacs à des distributeurs travaillant avec des hôteliers, des restaurateurs, des sociétés de nettoyage...

Le Conseil général finance le transport des emballages plastiques agricoles

Une convention – que Michel Fabre qualifie d'exemplaire – a été passée entre le Conseil général, SOPA VE et la chambre d'agriculture pour la collecte des emballages plastiques agricoles (les "films"). C'est le Conseil général qui finance le transport jusqu'à SOPA VE.

Avec quelque 40% de ces plastiques ainsi retraités, l'Aveyron a obtenu la médaille d'or de cette collecte.

Entreprise Braley

Du recyclage du bois au compost breveté

17 hectares sur la zone artisanale de Bozouls : l'entreprise Braley, basée à Bezonnès, s'est fait une spécialité du traitement du déchet. Le tout nouveau centre de tri qu'elle a ouvert en avril 2005 a permis de créer six emplois. Selon les choix qui seront faits au niveau départemental, une trentaine de personnes pourraient travailler sur ce site.

Visite guidée par Christian Braley

Première étape du chapitre déchets chez Braley : la mise à disposition de bennes pour les entreprises, les collectivités locales, les particuliers... et le transport en décharge jusqu'à une époque pas si lointaine. Puis, c'est "en voyant le contenu des bennes" que l'évolution vers le recyclage s'est faite. L'Aveyron, rappelle Christian Braley, est le premier département de France quant au travail du bois. Meubles, fenêtres, portes... tous ces métiers génèrent des déchets, "du joli bois" que l'on se contentait de brûler. Chez Braley,

et à l'exemple de l'Allemagne, on a eu l'idée de retraiter ce produit. En le broyant, le triturant, le criblant, le calibrant, on obtient un matériau utilisé pour fabriquer des panneaux de particules de bois et pour le chauffage. C'est ainsi que Christian Braley peut affirmer que son entreprise est "bâtie sur le développement durable".

La deuxième étape débute avec l'intérêt porté au déchet vert. Tonte de pelouse, taille de haie et d'arbres... sont recyclées en compost vendu à des professionnels qui l'utilisent comme amendement en le complétant des matières nécessaires pour qu'il soit efficace. Mais cela n'est qu'une amorce de la démarche. Christian Braley et son équipe travaillent à un projet de centre de compostage pilote prévu pour la fin de cette année. Au menu : récupération du gaz produit par la fermentation pour produire de l'électricité et chauffer le site. Surtout, une jeune ingénieur agronome travaille non seulement sur la

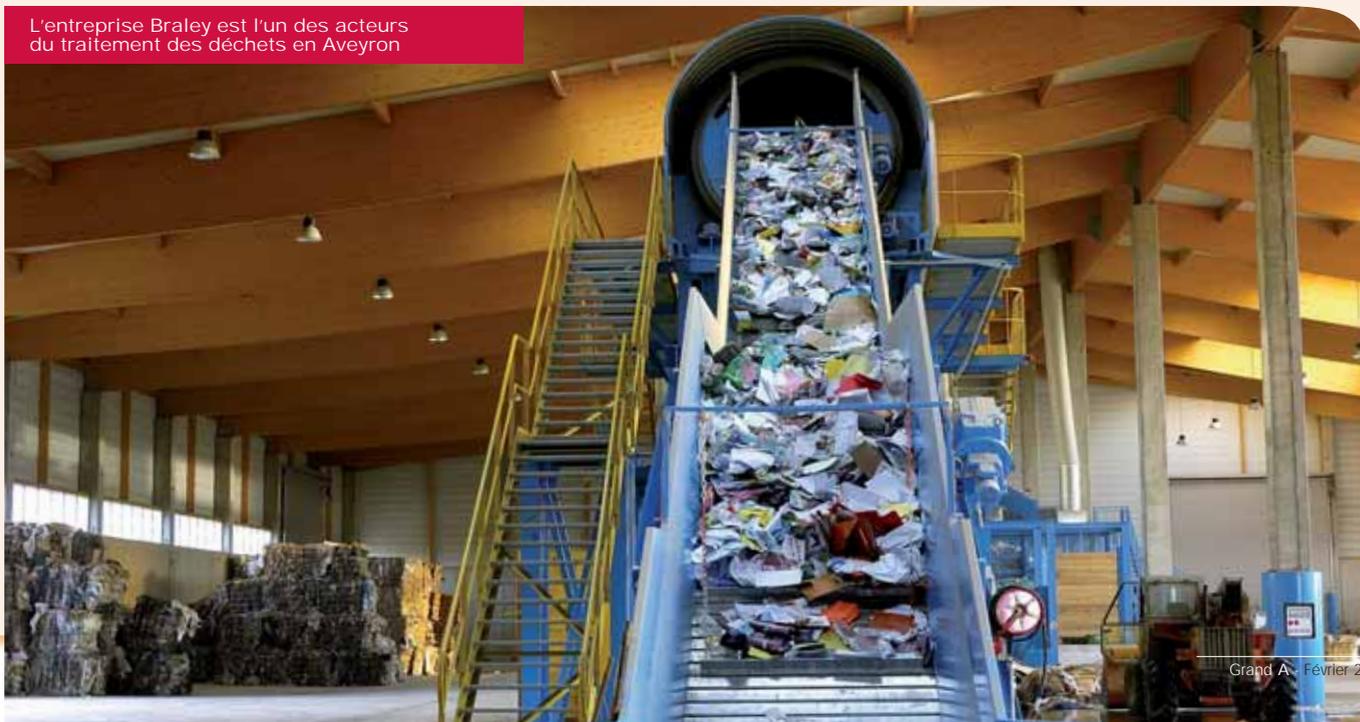
qualité du compost, la sécurité, mais aussi à la recherche d'une méthode de valorisation de ce produit qui pourrait être brevetée.

Grosses balles

Troisième étape : le centre de tri de Bozouls. "Le tout venant allait en décharge" résume Christian Braley. Aussi s'est-il donné les moyens de recevoir sur ce site les DIB (déchets industriels banals) ainsi que le contenu des sacs de collecte sélective.

Pour l'instant, il ne travaille qu'avec les DIB. Dans le hangar très haut sous plafond, les bennes sont vidées, les déchets triés par catégories (carton, papier, ferraille, plastique, bois) avant d'être conditionnés en grosses balles expédiées, selon le cas, en Chine ou à Viviez, en Espagne ou à Sébazac... Christian Braley espère pouvoir accueillir un jour les déchets issus de la collecte sélective. ■

L'entreprise Braley est l'un des acteurs du traitement des déchets en Aveyron



Deux jours dans le département pour le ministre de l'Aménagement du Territoire, Christian Estrosi

L'Aveyron partant pour les pôles d'excellence rurale

En visite dans le département les 4 et 5 janvier, Christian Estrosi a vanté les vertus des pôles d'excellence rurale. Le ministre délégué à l'Aménagement du territoire s'est félicité de constater que plusieurs projets aveyronnais étaient déjà sur les rangs



Au centre culturel départemental de Rodez, en présence de Jean Puech, président du Conseil général, de Chantal Jourdan, préfète de l'Aveyron et de nombreux élus aveyronnais, Christian Estrosi s'est livré à une explication pédagogique des "pôles d'excellence rurale".

Un établissement thermal à Cransac, et demain à Sylvanès, Microplis, la Cité des insectes au cœur des Monts du Lézou, Millau et son viaduc, la candidature des espaces des Causses et des Cévennes au patrimoine mondial de l'Humanité, un projet de Parc naturel régional sur l'Aubrac... En matière d'aménagement du territoire, l'Aveyron et les Aveyronnais sont depuis longtemps sur le chantier. La venue du ministre délégué à l'Aménagement du territoire marque pourtant une étape importante dans la mesure où le département, fort de sa feuille de route "Aveyron 2011", est prêt à relever de nouveaux défis : "L'Aveyron est partant pour intégrer les pôles d'excellence rurale", lança ainsi Jean Puech, président du

Conseil général, lors de la réunion de travail en présence des élus et des acteurs de la vie économique et sociale du département.

Les pôles d'excellence rurale

A Rodez, où il débuta sa visite de deux jours dans le département, Christian Estrosi s'est livré à une explication pédagogique de "ce projet national qui doit permettre de labelliser et de soutenir 300 pôles d'excellence rurale en 2006, en deux vagues successives de sélection". En quelque sorte, le pendant, à la campagne, des grands pôles de compétitivité : "La compétitivité n'est pas l'apanage des territoires urbains", insista le ministre, avant de rappeler "que l'Etat avait promis de débloquer 150 M€ de crédits budgétaires sur deux ans".

Christian Estrosi s'est félicité de constater que le projet, lancé en décembre par le Premier ministre, avait déjà trouvé un écho favorable en Aveyron. Dans toutes ses composantes (touristique, culturelle, agricole...), l'économie aveyronnaise a en effet, par la voix de ses différents porte-paroles, affiché sa volonté d'aller de l'avant. Et si les projets portés par le Pays du Haut-Rouergue, par le Parc naturel régional des Grands Causses et la Communauté de communes Millau Grands Causses, par le Veau d'Aveyron et du Ségala ou encore par la "filiale brebis" ont été les premiers à se dévoiler, d'autres devraient rapidement voir le jour. Un effet d'entraînement, véritable cercle vertueux pour l'ensemble de l'économie aveyronnaise. ■

Les temps forts de la visite



A Decazeville – en présence du conseiller général Christian Tieullé – dans le sillage de Patrick Bellity, directeur général de SAM Technologies, Jean Puech et Christian Estrosi ont visité la ligne de production de la PME, félicitée pour son "patriotisme industriel"



Aux côtés de Serge Roques, député-maire de Villefranche-de-Rouergue, Christian Estrosi a découvert le charme de la Bastide.



L'inauguration du tout nouveau centre de secours du grand Villefranchois fut pour le ministre l'occasion de vérifier la qualité des installations.



Christian Estrosi aux côtés de Bruno Joulia et Jean-Pierre Capy, dans le cabinet d'architectes éponyme installé dans les murs de l'ancienne Banque de France à Villefranche-de-Rouergue.



Accompagnés d'Arnaud Viala et d'Alain Pichon, conseillers généraux de Vezins-de-Lévezou et de Pont de Salars, Christian Estrosi et Jean Puech au contact des insectes à Micropolis.

Jean Puech, président du Conseil général, Chantal Jourdan, préfète de l'Aveyron, Christian Estrosi et Jacques Godfrain, député-maire de Millau, aux côtés de Jérôme Rouve, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Millau, pour une réunion de travail à l'organisme consulaire du Sud-Aveyron.



Sur les hauteurs de La Couvertoirade, au pied du pylône de téléphonie mobile camouflé dans un sapin pour "une parfaite intégration paysagère".



Dans le nouvel atelier de Causse Gantier, accueillis par le P-DG Gérard Boissens, Christian Estrosi et Jean Puech ont découvert toutes les étapes de la fabrication d'un gant.

A Marie-Josée Laborie, maire de La Couvertoirade, et à l'ensemble des élus locaux, Christian Estrosi a réaffirmé "son total soutien à la candidature des espaces de Causse et des Cévennes au patrimoine mondial de l'Humanité".



Routes : la Nationale 140 est devenue Départementale 840 le 1^{er} janvier

Le Conseil général s'engage

Mi décembre à Viviez, Jean Puech, président du Conseil général, a dévoilé le calendrier de reprise des travaux sur la RD 840. Prouvant ainsi que le choix de l'anticipation du transfert de l'axe dans le giron départemental portait déjà ses premiers fruits.



La RD 840 constitue un maillon essentiel entre l'A 20, à l'ouest, et l'A 75, à l'Est.

Le 1^{er} janvier dernier, dans le cadre de l'acte II de la décentralisation, la route nationale 140 a été transférée dans le patrimoine départemental. La RN 140 est ainsi devenue la RD 840. Un petit événement puisque le dernier transfert de routes nationales dans le giron du Conseil général de l'Aveyron remontait à plus de 30 ans, à 1972 très exactement.

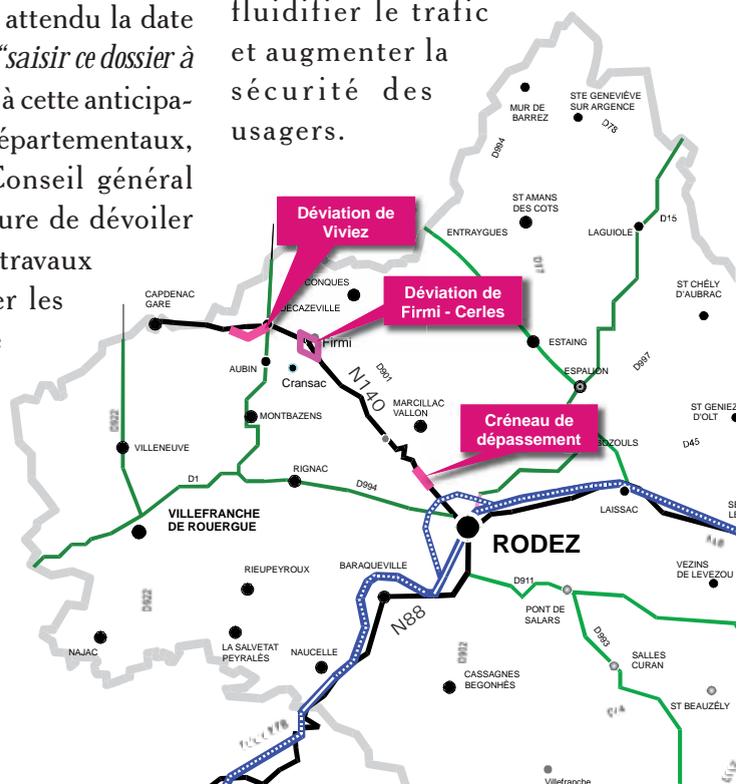
Au-delà de cette symbolique, ce transfert doit évidemment permettre d'accélérer le désenclavement routier du département. De Rodez à Capdenac-Gare en passant par le Bassin de Decazeville, la RD 840 court sur quelque 48 km en Aveyron. Elle constitue un maillon essentiel de la liaison transversale entre deux liaisons Nord – Sud aujourd'hui achevées : l'A20 à l'ouest et l'A 75 à l'est. L'aménagement de ce tronçon, associé à celui de la RN 88 via l'accélération de sa mise en 2 x 2

voies sur la totalité de la partie aveyronnaise, constitue donc un enjeu majeur de la politique routière du Département des années à venir.

Le 19 décembre à Viviez, lors d'une réunion avec les élus et les décideurs économiques du Bassin, Jean Puech a rappelé que le Conseil général n'avait pas attendu la date du 1^{er} janvier pour "saisir ce dossier à bras le corps". Grâce à cette anticipation des services départementaux, le président du Conseil général a ainsi été en mesure de dévoiler un calendrier des travaux qui vont concerner les trois priorités de l'aménagement de la RD 840 : les créneaux de dépassement de l'aéroport et de la côte de Nuces d'une part, les déviations de

Viviez et de Firmi d'autre part (voir ci-après).

Et Jean Puech de conclure que "sur ce dossier de la RD 840, le Conseil général était prêt à aller au-delà de ce qui était initialement prévu dans le XII^e contrat de plan État Région". Avec deux grands objectifs : fluidifier le trafic et augmenter la sécurité des usagers.



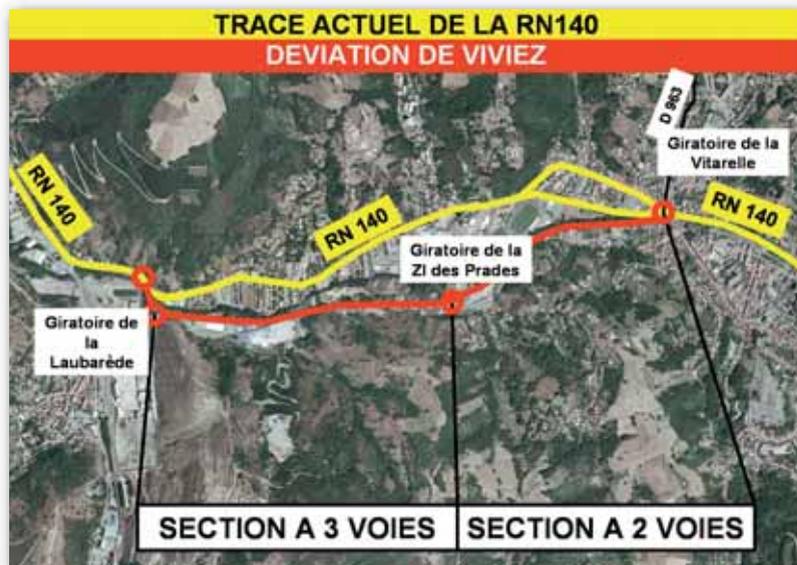
Les trois priorités de 2006

> Aéroport et côte de Nuces

L'aménagement consiste à créer deux créneaux de dépassement à 3 voies (un de 1 800 m dans le sens Rodez – Decazeville et un de 1 500 m en sens inverse) ainsi que trois carrefours "tourne à gauche" pour sécuriser les dessertes de l'aéroport, de Séveyrac et de Fijaguet. Débutés en mars 2004, les travaux ont été interrompus en janvier 2005 suite au dépôt de bilan de l'entreprise de terrassement et au gel des crédits de l'État. Dès le mois de septembre 2005, soit quatre mois avant le transfert officiel, le Conseil général a repris les études puis lancé un nouvel appel d'offres afin que les travaux puissent redémarrer dès le mois de février 2006. Le nouveau planning prévisionnel des travaux fait état d'une fin de chantier fin novembre 2006.



> Déviation de Viviez



Toujours dans un souci d'anticipation, le Département a repris les études techniques sur la déviation de Viviez dès le mois de juin 2005. Une première tranche de travaux prévoit une section à 2 voies depuis le giratoire existant de la Vitarelle jusqu'à un giratoire prévu pour la desserte de la zone industrielle des Prades.

Puis une section à 3 voies depuis ce giratoire jusqu'à celui du plateau de Laubarède. Après l'appel d'offres prévu au printemps 2006, les travaux devraient débuter fin 2006 pour s'achever au premier semestre 2009.

> Déviation de Firmi - Cerles

Aucun accord n'ayant pu être trouvé sur un tracé de déviation de Firmi, la priorité est aujourd'hui d'améliorer la sécurité dans la traversée de la ville. Ces améliorations concernent notamment les carrefours entre la RD 840 et la RD 513, entre la RD 840 et la RD 631 (carrefour du Claux) ainsi que l'accès au centre ville de Firmi par la RD 21. Une large concertation est prévue avec l'ensemble des communes concernées. L'ensemble de ces travaux devraient s'échelonner sur les années 2006-2008 selon le planning prévisionnel ci-contre. ■

Planning prévisionnel des travaux	2006	2007	2008
Carrefour du Claux (RN 140 - RD 631)	■ ■ ■ ■ ■		
Carrefour RN 140 et RD 513	■ ■ ■ ■ ■		
Carrefour du Claux (RN 140 - RD 631) ouvrage sur le Riou Mort		■ ■ ■ ■ ■	
Accès centre ville de Firmi par RD 21 - Giratoire de Borredon			■ ■ ■ ■ ■

CANTON DE SAINT-AFFRIQUE

Des promenades à vocations touristique, sportive et culturelle

Découvrir ou redécouvrir le territoire de la Communauté de communes du Saint-Affricain à travers ses chemins et autres sentiers, voilà le grand chantier lancé en 2002 par le conseiller général Jean-Luc Malet.

De l'idée à la concrétisation de ce projet baptisé "Chemins patrimoniaux et sentiers de l'eau", trois années de travail auront été nécessaires au Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC) pour le recensement et le classement de quelque 700 km de chemins parcourus avec le GPS : "Plus de 2 500 tronçons ont été répertoriés et caractérisés selon leur type d'usage (à pied, à VTT ou à cheval), leur statut foncier ou encore leurs caractéristiques techniques (longueur et largeur)",

explique Joël Atché, du PNRGC. A l'arrivée, et après des travaux estimés à quelque 410 000 euros pour une première tranche menée d'ici fin 2006, ce sont plus de 500 km qui vont constituer un réseau reliant huit des onze communes du canton et inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Un réseau qui offrira au promeneur des points de vue exceptionnels sur le patrimoine naturel du Causse, de la vallée ou du Rougier.

Au fil des kilomètres, dolmens, presoirs, bâtis, statues menhirs ou autres tombes taillées dans le rocher, sources, fontaines, ponts... dévoilent tous leurs charmes. Des charmes dont les vététistes



Au fil des kilomètres, le promeneur va découvrir les richesses du patrimoine du Saint-Affricain.

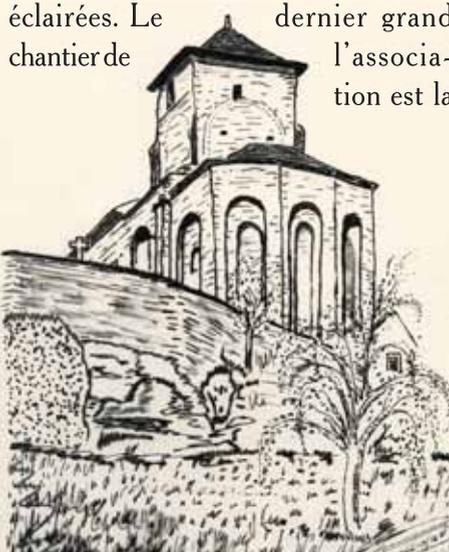
pourraient être les premiers à profiter puisque l'ouverture d'une base à Saint-Affrique (avec hébergement, espace de stockage et de nettoyage des vélos) constitue aujourd'hui la première des priorités : "C'est un projet vivant. Après une première ouverture dès 2006, la majeure partie du réseau sera accessible en 2007. L'objectif est ensuite de valoriser ces circuits avec une signalétique appropriée faite de panneaux d'interprétation. À moyen et long terme, le but est d'ouvrir cet itinéraire libre et gratuit d'accès aux cantons voisins de Saint-Rome-de-Tarn, Camarès, Belmont-sur-Rance, Cornus et Millau ouest", conclut Jean-Luc Malet, conseiller général de Saint-Affrique. ■

CANTON DE SAINT-BEAUZÉLY

Le dynamisme de "La terrasse des Grands Causses"

Créée en 1996, "La terrasse des Grands Causses" est une association dont la vocation est de valoriser et de promouvoir le patrimoine de 3 villages : Castelnau-Pégayrols, Estalane et Castelmus. Un patrimoine conséquent puisque pas moins de cinq édifices y sont classés monuments historiques : deux églises romanes (Saint-Michel et Notre-Dame), un prieuré bénédictin, un système hydraulique et, enfin, un château. Pour mener à bien ses missions, l'association a embauché, au printemps 98, Jacques Migairou. Un salarié qui sert notamment de guide aux quelque 6 000 visiteurs annuels. Quelques années plus tard, on ne compte plus les réalisations : organisation de la foire de la châtaigne, de spectacles et

de concerts ; désensablement de ponts romains ; doublage en pierre des murs de l'Oustalou, la maison d'accueil à l'entrée du village ; organisation d'une exposition consacrée aux artistes aveyronnais ; participation au concours des maisons fleuries ; et, depuis Noël 2005, organisation du concours des maisons éclairées. Le dernier grand chantier de l'association est la



réouverture de 3 circuits de randonnée au départ de Castelnau-Pégayrols. Un bilan d'autant plus méritoire qu'il est obtenu sans quasiment aucune subvention : "Nous fonctionnons grâce aux cotisations des adhérents. Mais nous pouvons compter sur le fidèle soutien du Parc naturel régional des Grands Causses", insiste Gérard Boussaguet, président de l'association.

Pour Jean-Claude Gineste, conseiller général de Saint-Beauzély, "la cité médiévale de Castelnau trouve avec 'La terrasse des Grands Causses', une structure d'animations quasi permanentes qui donne vie à ce patrimoine exceptionnel, le relie à son histoire et contribue ainsi au développement culturel et touristique du canton". ■

CANTON DE SAINT-CHÉLY D'AUBRAC

Le gîte communal rénové et agrandi

Randonneurs, touristes, notamment le dernier week-end de mai à l'occasion du rush provoqué par la traditionnelle Transhumance, ou encore pèlerins, ils sont chaque année plus de 3 000 à pousser la porte du gîte communal situé à l'entrée du village de Saint-Chély d'Aubrac. Une structure vieille d'une vingtaine d'années déjà et qui avait besoin d'une bonne cure de jouvence, ne serait-ce que pour répondre aux normes en matière sanitaire ou de sécurité incendie. Une rénovation qui, à la faveur de l'espace laissé libre par les aînés du 3^e âge installés dans une nouvelle salle, est doublée d'une extension : *"Sur environ 50 m², une dizaine de lits supplémentaires viendra étoffer l'existant, ce qui portera la capacité d'accueil à une bonne*

vingtaine de couchages", précise Jean-Claude Fontanier, premier magistrat de Saint-Chély d'Aubrac. Pour répondre à une demande émanant des clients, la structure devrait en outre proposer la location de draps.

Débutés en novembre, les travaux devraient s'achever à la fin de ce mois de février, et le nouveau gîte, plus spacieux et plus lumineux, devrait être opérationnel début mars pour le vrai lancement de la saison touristique. Des travaux qui s'élèvent à 132 000 euros HT financés grâce à des subventions du Conseil régional, du Conseil général ainsi que par une réserve parlementaire. Sans oublier l'emprunt de 70 000 euros consenti par la commune :

"Je me félicite du soutien apporté par

le Conseil général aux communes, comme celle de Saint-Chély, soucieuses de la qualité de l'accueil qu'elles proposent sur leur territoire", conclut Antoine Raymon, conseiller général de Saint-Chély d'Aubrac. ■



3000 visiteurs passent chaque année par le gîte communal

CANTON DE SAINTE-GENEVIÈVE-SUR-ARGENCE

La seconde vie des burons de Cantoin

L'idée a germé dès 1995. Pour diversifier une économie locale exclusivement basée sur l'agriculture, André Raynal, maire de Cantoin, a voulu redonner vie aux burons de sa commune : *"Ils ont été les premiers à être édifiés sur l'Aubrac dans les années 1850 - 1870. Je ne pouvais me résigner à les voir disparaître à jamais"*. Grâce à la mobilisation d'une poignée de férus de

patrimoine, quatre ou cinq années de travail de récupération de pierres de pays sur des burons en démolition ont permis de lancer le projet. Débutés en juin 2004, les travaux de reconstruction se sont achevés un an plus tard et les burons, transformés en gîtes d'accueil pour développer le tourisme rural dans la vallée de la Haute-Viadène, ont été ouverts au public en août dernier.

Inaugurés fin octobre par Léon Bertrand, ministre délégué au Tourisme, ils affichent déjà un bilan de fréquentation prometteur : *"Nous avons été complets en août, pendant les fêtes de fin d'année ainsi que lors des périodes fériées de novembre"*,

se félicite André Raynal. Regroupés à l'entrée du village, ils bénéficient en outre de la proximité immédiate d'un plan d'eau de 1 ha qui devrait faire le bonheur des amateurs de pêche : *"Nous comptons aussi beaucoup sur le futur site Internet pour promouvoir un investissement de plus d'1 M€ qui est ouvert tout au long de l'année"*, poursuit André Raynal. Pour Renée-Claude Coussergues, conseillère général, *"ces burons reconstruits à l'identique avec des matériaux nobles ont permis aux artisans locaux de montrer tout leur savoir-faire. S'intégrant parfaitement dans le paysage de l'Aubrac, ils sont un parfait exemple d'adaptation au tourisme de haut niveau et de conservation du patrimoine"*. ■



Des burons reconstruits à l'identique grâce à des pierres de récupération

EXPRESSION des groupes politiques

Tous unis pour le développement de l'Aveyron

C'est de la responsabilité de la société de donner à chacun ce dont il a besoin au quotidien et de l'aider à construire avec lui une vision d'avenir. Le Conseil Général est un des piliers essentiels de cette responsabilité collective. C'est pourquoi, ensemble, forces vives et élus de ce département, nous avons bâti un grand projet d'avenir "Aveyron 2011", sans oublier de consacrer tous les efforts nécessaires à l'accomplissement des missions de proximité.

Ainsi chaque jour, le Conseil Général dépense :

- 291 903 € pour l'aide sociale et l'emploi,
- 46 778 € pour faciliter la vie des familles (éducation, culture, sport, loisirs),
- 191 810 € pour faciliter les déplacements (en Aveyron, les transports scolaires effectuent tous les jours, une fois et demi le tour de la terre),
- 101 022 € pour l'attractivité du territoire et l'accompagnement des communes.

Ainsi, le choix délibéré du Conseil Général de prendre en main les travaux routiers initialement à la charge de l'Etat sur la RN 140, est un atout essentiel pour l'avenir des Aveyronnaises et des Aveyronnais.

De même, c'est avec une réelle détermination que les conseillers généraux, anticipant les textes réglementaires, ont décidé la création dès janvier 2006, de la Maison des personnes handicapées. Cette maison est le pivot de la politique d'aides aux personnes victimes de handicaps, nouvelle compétence du Conseil Général. Elle regroupe des équipes pluridisciplinaires et permet d'offrir un accueil de qualité. Plus que jamais, en 2006 les élus de la majorité départementale du Conseil Général préoccupés par l'avenir de l'Aveyron refusent de se disperser dans des querelles vaines. Tous unis, forts de nos convictions, enrichis de nos différences, nous œuvrons ensemble pour le développement de l'Aveyron.

Dans le même temps, l'opposition vide de projet et de proposition, préfère céder à la facilité de la critique systématique, sans aucun esprit constructif.

Le groupe de la majorité départementale

Il ne sert à rien de cacher la vérité

Pas de surprise : les Conseillers généraux UDF et UMP ont voté le budget 2006. Pour eux, tout va très bien en Aveyron. Pourtant, bien des acteurs économiques et sociaux s'inquiètent de la situation de notre département.

Depuis des années, les Directeurs des maisons de retraite déplorent un manque de personnel pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Les associations de solidarité s'alarment de voir arriver de plus en plus de personnes en grande difficulté.

Ce n'est pas un hasard si nous avons le chômage des jeunes le plus élevé de Midi-Pyrénées et si, en 2005, le nombre de personnes au RMI a augmenté de 10 % alors qu'on nous avait annoncé une baisse de 10 %. Une politique d'insertion ne se résume pas à des effets d'annonces. Elle doit s'appuyer sur la mobilisation de tous les acteurs du développement économique, de l'emploi, de la formation avec l'aide des entreprises d'insertion et des associations intermédiaires.

En matière économique, affirmer soutenir la croissance avec une politique défensive de baisse des investissements et de forte hausse des impôts contribue à asphyxier la croissance. Le PIB baisse, les exportations diminuent et les importations progressent. De plus, notre département est bien mal placé, avec une taxe professionnelle supérieure à la moyenne nationale de 60 %, pour attirer de nouvelles entreprises.

Entendre les conseillers généraux UDF et UMP communiquer tous les jours qu'ils agissent pour le désenclavement alors qu'il ont baissé les investissements routiers de 28 % depuis 1998, relève de la désinformation permanente.

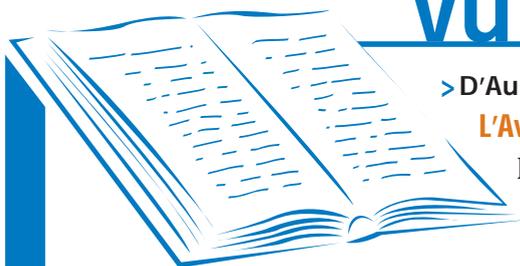
Aujourd'hui, ils ne peuvent plus se satisfaire de reproduire les mêmes budgets, cumuler les mêmes retards. Notre département a besoin d'un vrai projet comme le pôle de compétitivité "aéro-nautique, espace, systèmes embarqués" porté par le Président de Région, Martin Malvy.

Ces projets nécessitent d'être plus ouverts, plus unis et plus créatifs. Le chemin sera long.

Il en va de l'avenir de tous les Aveyronnais.

Christian Teyssède
Conseiller Général de Rodez Nord
Président du groupe des élus socialistes et républicains

Vu d'ailleurs...



> D'Aubrac à Conques

L'Aveyron s'affiche dans "Maisons de France"

Dans son numéro de janvier, sous le titre "La Via Podiensis", le mensuel "Maisons de France" consacre deux pages à la portion des chemins de Saint-Jacques de Compostelle qui passe par l'Aveyron. De l'Aubrac, "avec sa dômerie et ses brumes quasi permanentes", à Conques et "ses reliques de Sainte-Foy", en passant par la Vallée du Lot, Espalion, Estaing et Golinhac.

Centre européen de Conques

La photographie de voyage à l'honneur

A travers une exposition baptisée "L'œil nomade", le Centre européen d'art et de civilisation médiévale de Conques rend hommage à la photographie de voyage. Une technique qui, loin de l'imagerie touristique, est devenue au fil des siècles un véritable travail d'auteur accompagnant les hommes dans leur odyssée.

L'œil nomade propose jusqu'au 17 mars des clichés de Raymond Depardon, Bernard Plossu, Sebastio Salgado, Sergio Larrain, Werner



Bischof, Jean-Luc Aribaud, Manuel Esclusa, Marc Garanger, Jacko Vassilev, Jean-Jacques Moles, Eugène Trutat, Dominique Roux...

> Renseignements au 05 65 71 24 00.

Photographie

Les stages découverte de Laurence Pitois



Avec "Photo en Aubrac", Laurence Pitois propose à Montézic des formules variées, adaptables et accessibles à tous de découverte ou d'approfondissement de la photo à partir d'appareils photo numériques ou argentiques. Formules découverte, livres d'images ou travail d'auteur, chacun, à condition qu'il aime la photo et la nature, y trouvera son bonheur.

> Renseignements auprès de Laurence Pitois au 06 85 35 41 08 ou au 05 65 44 80 23.

Exposition à Villefranche-de-Rouergue

"L'hygiène au Moyen-Âge" à la Maison du patrimoine

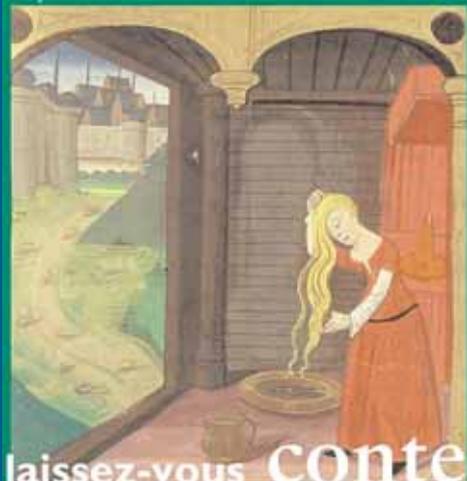
"L'hygiène au Moyen-Âge" est une exposition réalisée par l'association parisienne des "Amis de la tour Jean sans peur". Une exposition qui propose de revenir sur les préjugés portés sur la vie quotidienne d'alors à travers pratiques et habitudes de l'époque.

Approvisionnement en eau, hygiène dans la maison, entretien de la ville, soins quotidiens, utilisations des plantes médicinales..., l'exposition raconte, à travers des documents iconographiques anciens fournis par les textes et l'archéologie, les préoccupations de nos ancêtres.

Cette exposition, accessible aux jeunes en général et aux scolaires en particulier, est visible jusqu'au 16 avril.

> Contact : Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue, Maison du patrimoine, 12 200 Villefranche-de-Rouergue (tél/fax : 05 65 45 74 63).

Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue



laissez-vous conter
**L'hygiène au
Moyen Age**

Jusqu'au 4 mars,
galerie Sainte-Catherine

Une exposition signée Anne Duguelle

Depuis le 19 janvier, et jusqu'au 4 mars, la galerie Sainte-Catherine accueille "Dear rose, c'est la vie", une exposition signée Anne Duguelle. L'artiste, qui vit et travaille entre Paris et l'Aveyron, propose une projection de 81 portraits de Marcel Duchamp, depuis son plus jeune âge jusqu'à sa mort. En parallèle, un autoportrait de Anne Duguelle ainsi qu'une vidéo réalisée sur son lieu de vie en Aveyron et représentant le cycle de vie d'un nénuphar, depuis son éclosion, jusqu'à sa disparition dans l'obscurité, un jour plus tard...

> Galerie Sainte-Catherine, 5 place Sainte-Catherine à Rodez (tél. : 05 65 46 69 63).



Heure musicale à la
Chapelle Royale

Nathalie Le Brazidec célèbre Britten



En cette année de célébration du 250^{ème} anniversaire de la naissance de Mozart, il est une autre commémoration à ne pas oublier qui est celle de la 30^{ème} année depuis la mort de Benjamin Britten (1913-1976). Hautboïste et compositeur anglais, il sera célébré le 11 mars par Nathalie Le Brazidec, professeur de hautbois à l'École Nationale de Musique du Département de l'Aveyron.

Lors de son "Heure Musicale" à la Chapelle Royale de Rodez, elle sera accompagnée par Rémi Grouiller (hautbois), Florent Cholat (piano), Shani Megret (violoncelle), Antoine et Clément Berlioz (alto et violon). Et pour que l'hommage soit entier, la rejoindront les 13 musiciens de la Bande de Hautbois de Rodez.

> "L'Heure Musicale" de la Chapelle Royale de Rodez, samedi 11 mars 2006 de 17h à 18h, Place Foch.

Le site a rouvert ses portes début février La nouvelle saison de Micropolis



Depuis le 4 février, et jusqu'au 12 novembre, les passionnés des insectes ont à nouveau rendez-vous à Saint-Léons pour la découverte ou la redécouverte de Micropolis. Avant la visite du site, il est intéressant de faire un détour par le nouveau site internet (www.micropolis.biz) pour y découvrir toutes les nouveautés de cette saison 2006 (produits à destination des groupes, approfondissement scientifique...).

Parmi les premiers temps forts, signalons les animations sur le thème de Carnaval, le dimanche 19 février de 11 h à 17 h, avec, notamment, des ateliers de création d'insectes et de maquillage pour les enfants.

> Micropolis, Cité des insectes, 12870 Saint-Léons. Ouvert pendant les vacances scolaires tous les jours de 10 h à 17 h ; tarifs : 10,30 € pour les adultes ; 9,30 € pour les enfants de 5 à 14 ans (gratuit pour les moins de 5 ans)



Émotion nature

10^{ème} édition des X Days

Le rendez-vous est pris pour les 1^{er} et 2 avril 2006 à Roquefort où la dixième édition des X Days réunira un large public en quête d'émotion nature. Ces épreuves multi-activités de pleine nature se déclinent en deux parcours : un parcours famille le 1^{er} avril et un parcours élite et club le dimanche 2 avril.

> Pour tous renseignements : Roc & Canyon, 05 65 61 17 17.

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron
Christian Bousquet - Laurence Pitois - Gilles Tordjeman

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

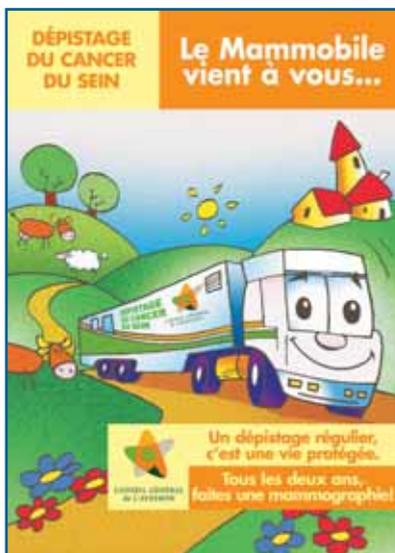
Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

- > d'Entraigues
du 15 février au 06 mars
- > d'Estaing :
 - à Estaing du 9 au 13 mars
 - à Villecomtal du 14 au 21 mars
- > pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)